

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Le député de Deux-Montagnes et la Croix-Rouge recueilleront vos dons



Publié le 19 Janvier 2010
Josianne Haspeck

Pour le peuple haïtien, ce 22 janvier

Pour venir en aide au peuple haïtien qui vit une situation tragique, le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, organise une collecte de fonds, ce vendredi 22 janvier, en matinée, à la gare du train de banlieue de Deux-Montagnes.

Sujets : [Croix-Rouge](#) , [Parti québécois](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#) , [Haïti](#)

En collaboration avec la Croix-Rouge, division Québec, le député amassera les dons sur les quais de la gare de Deux-Montagnes. «Je serai présent en compagnie de bénévoles de la Croix-Rouge, de 6 h à 9 h, pour recueillir les dons des usagers du train de banlieue. J'invite les citoyennes et les citoyens de ma circonscription à répondre à ce terrible drame qui frappe Haïti en recueillant des fonds dans leurs milieux de travail, leurs familles et leurs réseaux, et ce, au profit d'organisations de coopération internationale reconnues au Québec et déjà bien implantées en Haïti. Merci d'avance à tous les donateurs», a indiqué Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière de communautés culturelles.

Au lendemain du séisme qui est survenu le 12 janvier dernier, M. Charette a été désigné comme répondant officiel du Parti québécois par la chef Pauline Marois, lui qui connaît bien Haïti pour y avoir longtemps travaillé comme coopérant bénévole. «J'ai de nombreux amis et connaissances là-bas, et ma conjointe est d'origine haïtienne. Heureusement pour cette dernière, sa famille immédiate est au Québec depuis de nombreuses années. C'est lorsque j'ai vu les premières images du palais présidentiel que j'ai pu saisir l'importance du drame. Je me suis dit que, si ce bâtiment, qui est de loin le plus massif de Port-au-Prince, a pu s'effondrer, il ne doit plus rester grand-chose de la capitale. Et c'est ce que nous constatons dans les reportages télévisés», a-t-il commenté.



Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette.